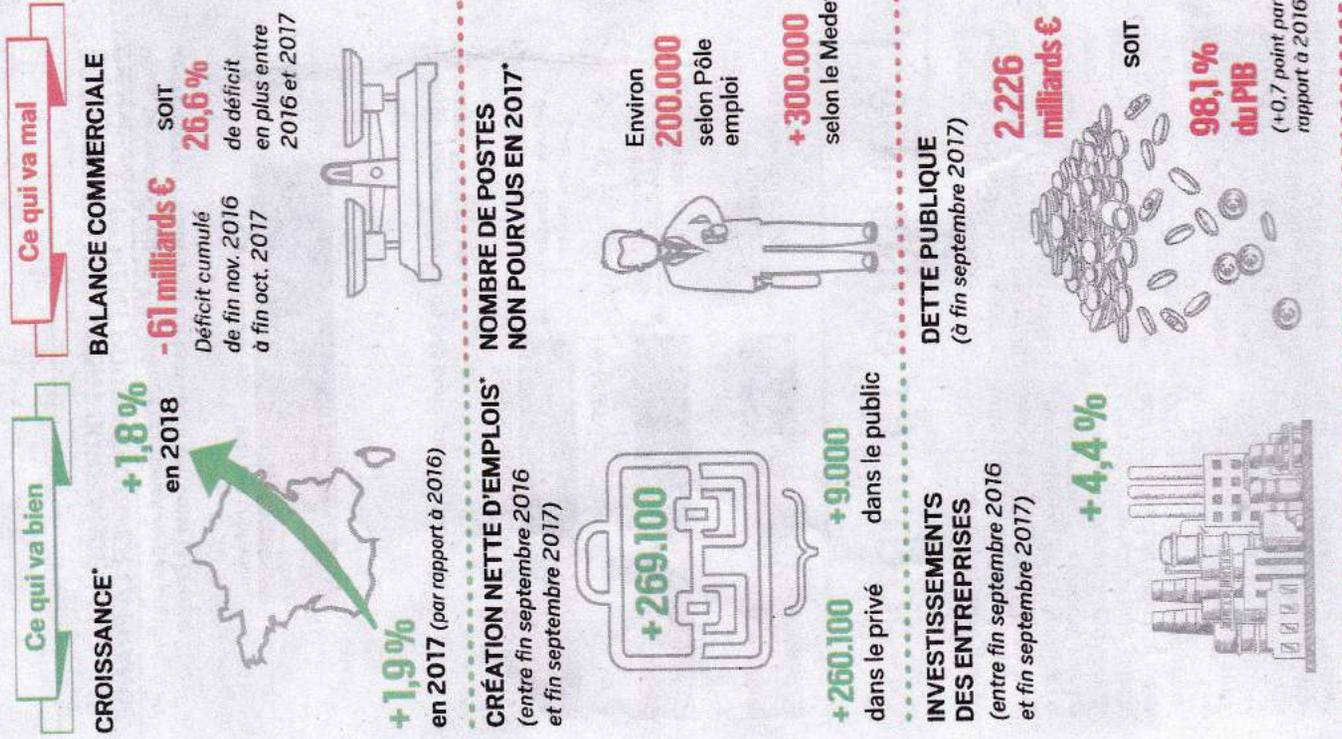


Le grand retour de la cagnotte

LE BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



des créations d'emploi ont de quoi rendre optimiste. L'OCDE et l'institut Cœ-Rexecode prédisent ainsi un PIB en hausse de 1,8 %. Tandis que l'Insee estime que l'acquis de croissance - c'est-à-dire le niveau atteint par le PIB si l'activité ne progressait pas sur les deux derniers trimestres - s'établirait fin juin à 1,7 %. De fait, il y a de bonnes chances que la barre de 1,7 % soit dépassée à la fin de l'année.

Pour ne pas être accusé d'optimisme béat - et sans doute pour se garder de salutaires marges de manœuvre -, le gouvernement affiche la même prudence qu'en 2017. Il s'en tient à sa prévision d'une croissance limitée à 1,7 %. Mais, sauf catastrophe, il semble acquis qu'il pourra compter sur un juteux magot à court terme. « Il y aura forcément une cagnotte, de l'ordre de 4 à 5 milliards d'euros si la croissance atteint 2 % »,

« Le déficit public pourrait diminuer »

Emmanuel Jessua, économiste

estime François Écalle, président de l'association Finances publiques et économie (Fipeco), ancien magistrat à la Cour des comptes et ex-membre du Haut Conseil des finances publiques. Pour Emmanuel Jessua, directeur des études chez Cœ-Rexecode, « toutes choses égales par ailleurs, le déficit public pourrait diminuer de 0,15 % ». En 2017, il devrait atteindre 2,9 % selon les prévisions

du gouvernement. Et 2,8 % cette année. A condition, bien sûr, d'être plus fourni que cigale.

L'histoire de la cagnotte de Jospin reste dans les annales politiques. Riche d'un pactole de 50 milliards de francs (9,5 milliards d'euros), le Premier ministre socialiste avait joué le Père Noël au printemps 2000 en redistribuant les fruits de la croissance sous forme de baisse de TVA, d'impôts et de politiques de solidarité. Une générosité qui s'est retournée contre lui quand la bise fut venue. « Avec l'explosion de la bulle Internet en 2002, les recettes ont plongé et le déficit public a dépassé les 3 % », rappelle François Écalle. Pas question pour Édouard Philippe de se retrouver piégé par un cadeau tombé du ciel. Un amendement défendu par Gérard Darmanin et adopté dans le cadre de la loi de finances pour 2018 a déjà anticipé la conduite à tenir en cas de bonne fortune : si l'excédent de recettes est de nature conjoncturelle, l'intégralité ira à la réduction des déficits. Si par contre, il est de nature structurelle, la moitié sera consacrée à des dépenses d'investissement ou à des baisses d'impôt, et le reste à l'apurement du passif. « Si on veut restaurer la confiance des partenaires européens, avancer avec l'Allemagne et renforcer l'influence politique de la zone euro, il y a un prérequis : rester durablement en dessous des 3 %, prévient l'économiste de Cœ-Rexecode. Il serait impardonnable de ne pas poursuivre et de ne pas accroître les efforts en matière de maîtrise budgétaire alors même que la conjoncture est bonne. » ●